



**THÈME MARITIME MONDIAL DE 2023  
50 ANS APRÈS MARPOL, NOTRE ENGAGEMENT CONTINUE**

**Message de Kitack Lim  
Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale**

À l'heure actuelle, le secteur des transports maritimes assure plus de 80 % du commerce mondial et transporte des millions de passagers à travers le monde. Les transports maritimes demeurent le mode de transport le plus sûr et le plus efficace du point de vue énergétique. Ils constituent manifestement un élément essentiel de la chaîne d'approvisionnement mondiale, y compris en période d'incertitude.

L'Organisation maritime internationale (OMI) remplit son rôle d'instance de réglementation des transports maritimes à l'échelle mondiale, en veillant à ce que le secteur maritime transporte les marchandises en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

La transition vers un secteur maritime respectueux de l'environnement a débuté il y a plus de 50 ans. À cette époque, on a reconnu à l'échelle mondiale la nécessité de protéger notre planète et, en particulier, le milieu marin contre toutes les sources de pollution. Un certain nombre d'événements de pollution maritime ont largement contribué à un tel tournant.

C'est dans ce contexte que l'OMI a décidé d'adopter un traité visant à prévenir la pollution du milieu marin par les navires, à savoir la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL).

Au fil du temps, les États Membres de l'OMI ont élargi le champ d'application de MARPOL, en commençant par les déversements accidentels et opérationnels d'hydrocarbures provenant de navires-citernes, puis en s'attelant à la prévention de la pollution par les produits chimiques transportés en vrac, les marchandises dangereuses en colis, les eaux usées et les ordures, avant de traiter la question de la prévention de la pollution de l'atmosphère par les navires.

Cette année marque le cinquantième anniversaire de ce traité historique ayant trait à l'environnement.

Pour marquer cette occasion spéciale, le thème maritime mondial retenu pour 2023 est "50 ans après MARPOL, notre engagement continue".

Au fil des décennies, MARPOL n'a cessé d'évoluer pour tenir compte des enseignements tirés et des nouvelles exigences, telles que l'impérieuse nécessité de lutter contre les changements climatiques et de s'adapter aux nouvelles technologies.

Ses prescriptions sont constamment mises à jour en vue de faciliter l'avènement d'un avenir durable et de contribuer à la protection de notre planète et de nos océans.

MARPOL a des répercussions positives sur le milieu marin. Elle a modifié la manière dont les navires, comme celui à bord duquel je me trouve actuellement, sont conçus et exploités. Ses dispositions et d'autres interventions ciblées ont permis de faire baisser le nombre de déversements d'hydrocarbures de plus de 90 % au cours des 50 dernières années.

Grâce à MARPOL, le rejet des déchets plastiques dans la mer est interdit et les déchets d'exploitation, tels que les ordures et les eaux usées, ne peuvent pas être évacués en mer et font l'objet de règles strictes.

Les règles relatives à la pollution de l'atmosphère ont également permis de réduire considérablement les émissions d'oxyde de soufre provenant des navires.

Les mesures déployées récemment visent à favoriser la décarbonation du secteur des transports maritimes afin de contribuer à la lutte mondiale contre les changements climatiques.

Il est évident que beaucoup reste à accomplir.

Alors que nous célébrons le cinquantième anniversaire de MARPOL, j'invite toutes les parties prenantes à encourager la poursuite des échanges sur la prochaine phase des travaux de l'OMI pour faire en sorte que le secteur des transports maritimes devienne encore plus respectueux de l'environnement et pour protéger notre planète et nos océans.

Le secteur des transports maritimes évolue. Il doit assurer sa transition vers la décarbonation et la numérisation et faire siennes les technologies innovantes, y compris l'automatisation, tout en veillant à ce que la question de l'élément humain reste au cœur de la transition technologique et écologique afin d'offrir une planète viable aux générations futures.

MARPOL a eu une incidence sur le secteur des transports maritimes, ainsi que sur la santé de nos océans, et continuera de faire évoluer la situation au cours des 50 prochaines années.

---